

Fonds commun d'actions outre-mer Impérial

Nombre d'actions/ Valeur nominale	Coût moyen (\$)	Valeur actuelle (\$)	Nombre d'actions/ Valeur nominale	Coût moyen (\$)	Valeur actuelle (\$)			
28 965	OPAP SA	944 593	896 841	22 000	Kubota Corp.	181 035	210 074	
Grèce (1,24 %)			1 953 848	1 841 532	5 300	Kyorin Co. Ltd.	72 370	93 152
108 000	Aijens China Holdings Ltd.	77 344	79 179	400	Lawson Inc.	22 559	20 415	
54 500	BOC Hong Kong (Holdings) Ltd.	93 337	110 125	3 600	Matsumotokiyoshi Holdings Co. Ltd.	80 458	85 921	
90 934	China Green (Holdings) Ltd.	77 608	109 728	5 500	McDonald's Holdings Co. (Japan) Ltd.	133 849	118 425	
163 500	Daphne International Holdings Ltd.	84 331	99 594	20	MID REIT Inc.	49 567	51 667	
34 100	Esprit Holdings Ltd.	228 150	220 022	11 300	Mitsubishi Corp.	288 373	241 790	
1 700	Hang Seng Bank Ltd.	27 027	27 633	14 000	Mitsubishi Estate Co. Ltd.	278 703	269 505	
7 900	Hong Kong Exchanges & Clearing Ltd.	122 246	141 808	108 000	Mitsubishi Gas Chemical Co. Inc.	633 011	682 803	
78 157	Huabao International Holdings Ltd.	54 523	87 650	16 000	Mitsubishi Rayon Co. Ltd.	43 869	53 912	
499 788	Inspur International Ltd.	102 795	99 484	168 800	Mitsubishi UFJ Financial Group Inc.	1 713 269	1 208 599	
23 796	Kingboard Chemical Holdings Ltd.	69 493	67 752	6 900	Mitsui & Co. Ltd.	99 923	94 808	
40 000	Li & Fung Ltd.	114 662	124 033	2 000	Mitsui Fudosan Co. Ltd.	40 312	40 223	
11 000	Sun Hung Kai Properties Ltd.	123 523	158 636	19 000	Mitsui Mining & Smelting Co. Ltd.	52 704	56 881	
21 000	Swire Pacific Ltd., catégorie A	189 565	244 809	2 600	Mitsumi Electric Co. Ltd.	52 415	64 401	
73 000	Techronic Industries Co. Ltd.	57 772	58 406	6 500	Mochida Pharmaceutical Co. Ltd.	91 466	72 457	
283 127	Yue Yuen Industrial Holdings Ltd.	807 166	773 486	1 777	Monex Group Inc.	90 970	91 104	
Hong Kong (1,61 %)			2 229 542	2 402 345	3 700	Namco Bandai Holdings Inc.	44 738	47 055
8 100	Allied Irish Banks PLC	21 041	22 602	1 200	Nichi-iko Pharmaceutical Co. Ltd.	48 710	43 452	
146 453	C&C Group PLC	608 472	568 504	2 000	Nidec Corp.	138 253	141 161	
6 360	CRH PLC	187 514	169 741	3 000	Nikon Corp.	69 613	60 182	
107 880	Experian Group Ltd.	835 989	940 504	300	Nintendo Co. Ltd.	153 467	96 273	
150 505	Smurfit Kappa Group PLC	1 829 280	944 956	17 000	Nippon Electric Glass Co. Ltd.	214 949	220 373	
Irlande (1,78 %)			3 482 296	2 646 307	4 000	Nippon Oil Corp.	26 140	27 312
12 208	Ansaldo STS SPA	197 513	261 139	2 885	Nippon System Development Co. Ltd.	28 218	33 937	
6 777	Danieli & C. Officine Meccaniche SPA, RNC	52 490	72 716	600	Nissha Printing Co. Ltd.	22 004	33 327	
14 847	Davide Campari-Milano SPA	111 520	138 276	9 200	Nok Corp.	105 757	123 950	
15 056	ENI SPA	431 412	414 639	36 100	Nomura Holdings Inc.	451 945	353 330	
13 654	Enia SPA	188 332	113 113	18	Nomura Real Estate Office Fund Inc.	131 447	132 692	
3 746	Fondiarria-Sai SPA	63 557	70 214	63	NTT DoCoMo Inc.	127 161	106 848	
50 330	Intesa Sanpaolo	219 711	188 857	920	Obic Co. Ltd.	167 335	172 872	
37 781	Luxottica Group SPA	867 288	912 650	7 000	Ricoh Co. Ltd.	109 536	104 562	
57 341	Parmalat SPA	137 246	160 818	2 800	Rinnai Corp.	102 921	143 496	
5 283	Prysmian SPA	83 334	92 464	1 300	Rohm Co. Ltd.	89 334	109 947	
5 300	Saipem SPA	121 123	150 358	12 500	Sankyo Co. Ltd., Gunma	759 698	773 176	
308 387	UniCredit SPA	1 414 489	905 722	6 000	SANYO Electric Co. Ltd.	16 984	18 019	
Italie (2,34 %)			3 888 015	3 480 966	24 200	SECOM Co. Ltd.	1 210 262	1 138 875
8 100	AEON DELIGHT CO. LTD.	174 967	152 109	6 000	Sekisui House Ltd.	62 549	70 463	
3 000	Air Water Inc.	34 481	37 946	4 000	Seven & I Holdings Co. Ltd.	121 878	108 777	
5 000	Ajinomoto Co. Inc.	50 375	45 864	45	Seven Bank Ltd.	148 097	136 834	
24 005	Asahi Glass Co. Ltd.	281 902	222 957	1 600	Shimano Inc.	74 914	71 281	
13 000	ASICS Corp.	121 331	137 493	15 800	Shin-Etsu Chemicals Co. Ltd.	836 074	849 699	
7 300	Bridgestone Corp.	120 911	132 595	9 000	Shinko Plantech Co. Ltd.	106 676	82 753	
7 400	Canon Inc.	334 477	280 278	19 000	Shionogi & Co.	407 947	425 668	
9 000	Chiba Bank Ltd. (The)	58 652	68 108	3 600	SMC Corp.	422 177	448 219	
6 800	Chubu Electric Power Co. Inc.	177 940	182 092	5 100	Softbank Corp.	108 618	115 204	
7 947	DAIBIRU CORP.	88 165	79 516	3 800	Sony Corp.	114 069	114 955	
9 000	Daicel Chemical Industries Ltd.	43 312	63 244	285	Sony Financial Holdings Inc.	1 109 653	911 161	
1 600	DAIICHI SANKYO CO. LTD.	48 033	33 116	2 800	SQUARE ENIX HOLDINGS CO. LTD.	64 878	76 251	
2 100	Daikin Industries Ltd.	78 076	78 368	2 300	Stanley Electric Co. Ltd.	41 777	54 080	
6 300	Don Quijote Co. Ltd.	110 337	140 129	5 100	SUGI HOLDINGS Co. Ltd.	134 928	121 416	
3 700	East Japan Railway Co.	300 821	258 302	9 000	SUMCO Corp.	155 014	148 264	
1 900	Exedy Corp.	48 323	43 387	6 000	Sumitomo Bakelite Co. Ltd.	31 055	34 950	
16 400	Fanuc Ltd.	1 226 569	1 523 915	6 200	Sumitomo Corp.	84 731	73 076	
37	Fields Corp.	59 868	58 035	17 900	Sumitomo Electric Industries Ltd.	255 296	232 711	
3 000	Fuji Photo Film Co. Ltd.	88 629	110 707	38 000	Sumitomo Heavy Industries Ltd.	180 192	196 017	
1 300	Funai Electric Co. Ltd.	45 242	62 197	54 000	Sumitomo Metal Industries Ltd.	237 945	166 449	
265 290	Haseko Corp.	584 411	317 717	3 000	Sumitomo Metal Mining Co. Ltd.	38 245	48 867	
6 900	Hitachi High-Technologies Corp.	121 325	135 938	5 000	Sumitomo Mitsui Financial Group Inc.	313 589	234 607	
2 100	Hogy Medical Co. Ltd.	125 073	123 775	4 500	SUNDRUG CO. LTD.	112 505	115 333	
4 500	HOKUTO Corp.	139 353	107 526	36 860	Sysmex Corp.	1 509 438	1 549 356	
25 500	Honda Motor Co. Ltd.	763 649	813 451	16 500	Takeda Pharmaceutical Co. Ltd.	985 173	743 870	
38 560	Hoya Corp.	1 182 073	895 667	24 600	Terumo Corp.	966 182	1 257 576	
1 000	Idemitsu Kosan Co. Ltd.	96 642	99 342	11 400	Tokio Marine Holdings Inc.	394 414	362 943	
12	INPEX CORP. Inc.	129 382	110 943	8 400	Tokyo Electric Power Co. Inc. (The)	249 660	250 433	
2 500	IT Holdings Corp.	45 144	51 299	21 600	Tokyo Electron Ltd.	829 704	1 208 725	
7 400	Izumi Co. Ltd.	130 204	106 054	52 000	Tokyo Gas Co. Ltd.	262 548	215 405	
10	Japan Retail Fund Investment Corp.	53 568	53 493	3 000	Tokyo Tatemono Co. Ltd.	19 761	19 372	
43	Japan Tobacco Inc.	183 256	155 855	11 996	Toyota Motor Corp.	556 037	526 036	
3 000	JFE Holdings Inc.	117 848	116 873	23 800	Trend Micro Inc.	806 904	881 221	
2 100	JS Group Corp.	35 665	37 580	3 600	Tsumura & Co.	133 068	130 263	
10 036	JSR Corp.	161 527	199 329	19 000	Ube Industries Ltd.	62 575	61 482	
10 885	JTEKT Corp.	100 282	127 559	4	United Urban Investment Corp. REIT	20 384	19 864	
233	Jupiter Telecommunications Co. Ltd.	209 772	204 935	940	Yamada Denki Co. Ltd.	71 319	63 413	
8 000	Kaken Pharmaceuticals Co. Ltd.	94 577	82 693	7 000	Yamaguchi Financial Group Inc.	86 685	107 050	
32	KDDI Corp.	223 511	196 883	37 200	Yamaha Motor Co. Ltd.	1 094 786	479 175	
18 500	Keiyo Bank Ltd. (The)	97 538	112 448	25 000	Yokohama Rubber Co. Ltd. (The)	135 034	143 419	
440	Keyence Corp.	102 420	103 942	Japon (19,00 %)			29 720 925	28 316 372
4 800	Kobayashi Pharmaceutical Co. Ltd.	190 413	210 636	7 990	ArcelorMittal	384 071	307 032	
4 000	Konica Minolta Holdings Inc.	51 077	48 462	14 993	Oriflame Cosmetics SA, CSAÉ	468 538	755 827	
				8 081	Stolt-Nielsen SA	278 115	101 806	

Fonds commun d'actions outre-mer Impérial

Nombre d'actions/ Valeur nominale	Coût moyen (\$)	Valeur actuelle (\$)	Nombre d'actions/ Valeur nominale	Coût moyen (\$)	Valeur actuelle (\$)
Luxembourg (0,78 %)					
28 537	1 130 724	1 164 665	22 045	1 079 126	1 041 227
5 206	1 827 019	1 464 739	1 248	125 284	140 853
40 800	80 740	88 544	3 900	76 153	75 034
10 058	758 287	1 026 877	16 723	2 528 978	2 643 756
3 138	193 701	172 773	3 277	216 336	236 531
28 126	140 228	151 745	89	114 532	128 264
53 859	1 250 893	1 217 164	60	61 253	77 520
31 427	1 140 428	633 596	757	198 777	204 358
18 089	111 487	123 557	7 755	141 501	153 639
7 137	222 821	242 151	52 461	1 056 233	747 382
22 815	122 655	114 347	3 866	692 167	792 854
2 206	739 827	489 129	Suisse (8,72 %)		
45 269	103 659	100 128	42 900	102 295	101 825
53 922	775 130	973 966	13 244	124 074	131 587
45 917	945 318	692 333	15 527	96 635	89 988
13 461	1 457 940	1 042 147	7 600	260 426	258 331
	396 756	378 044	11 000	112 238	124 154
Pays-Bas (5,98 %)			3 608	186 977	184 940
15 100	10 266 889	8 911 240	3 000	72 268	82 636
	69 165	74 692	146 654	1 443 093	959 910
Nouvelle-Zélande (0,05 %)			14 700	113 974	135 572
92 100	1 382 662	887 579	149 430	1 098 700	970 722
29 977	152 168	265 747	88 380	313 789	477 452
18 675	241 689	167 199	33 264	461 644	651 189
6 837	64 410	78 685	64 114	686 615	588 950
4 730	114 304	154 497	32 376	198 438	77 552
Norvège (1,04 %)			24 144	574 393	774 788
11 409	63 368	71 440	130 000	250 002	253 213
45 878	257 946	209 269	9 345	102 387	128 092
17 636	329 484	288 667	30 789	166 920	148 827
Portugal (0,38 %)			32 400	139 018	138 497
180 000	101 739	117 856	17 346	210 100	143 770
63 000	146 547	186 160	15 300	73 303	76 639
104 204	138 211	106 686	19 100	106 793	104 160
319 960	73 334	96 921	64 346	1 151 816	1 074 408
54 393	—	5 784	26 788	639 087	550 062
13 000	66 376	71 616	13 300	104 282	98 569
62 000	84 034	76 064	14 007	71 338	83 492
35 000	47 051	67 832	274 841	3 401 608	2 662 696
211 000	196 722	92 718	20 773	94 398	111 458
80 000	700 029	851 208	4 387	186 018	132 739
21 000	245 719	246 276	23 961	153 130	100 247
15 137	77 955	84 410	58 858	182 983	252 645
Singapour (1,34 %)			265 593	1 114 805	905 847
5 642	1 877 717	2 003 531	42 878	197 422	130 379
	1 427 216	972 816	64 887	223 352	296 579
Corée du Sud (0,65 %)			23 993	116 959	172 242
40 978	583 688	599 140	35 519	146 873	146 031
24 747	451 143	347 362	21 633	187 287	68 378
17 031	340 371	390 272	24 500	104 484	100 825
10 648	207 606	219 327	25 524	62 437	97 124
21 100	195 968	199 795	12 591	197 167	263 643
3 268	79 173	82 360	224 617	2 016 229	1 784 883
4 746	274 724	265 226	52 618	203 156	144 694
2 400	113 004	126 326	5 658	287 851	300 382
74 127	1 495 538	1 954 725	134 250	1 555 210	1 165 929
Espagne (2,81 %)			16 529	858 546	665 293
7 038	329 005	406 393	4 456	—	59 444
8 665	96 106	96 725	33 801	206 094	234 939
13 900	149 450	69 861	49 928	1 763 757	1 461 234
4 533	107 598	40 141	43 613	208 178	167 371
112 258	1 868 125	1 278 836	5 737	123 054	125 479
Suède (1,27 %)			21 095	181 583	170 655
11 944	167 740	218 834	118 970	1 167 160	1 026 793
25 100	1 003 346	933 875	30 783	158 889	116 597
306	147 131	112 022	17 806	375 101	389 218
1 048	104 556	89 534	159 919	1 142 281	1 085 677
20 100	136 846	147 698	6 300	172 258	172 126
42 041	792 345	1 016 968	10 853	143 506	168 662
12 624	652 923	671 085	777 262	1 975 980	1 757 408
521	189 469	160 530	641 006	197 831	—
4 073	276 511	183 798	31 700	111 274	119 350
1 779	218 958	205 336	129 326	1 239 998	999 784
55 657	2 136 333	2 438 358	9 800	125 737	123 818
22 630	1 027 031	574 608	Royaume-Uni (17,51 %)		
			7 490	899 832	840 328
États-Unis (0,56 %)				899 832	840 328
			Total des actions internationales (97,81 %)		
				154 767 659	145 776 610

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds commun d'actions outre-mer Impérial

Nombre d'actions/ Valeur nominale	Coût moyen (\$)	Valeur actuelle (\$)	
Total des placements avant les placements à court terme (97,81 %)	154 767 659	145 776 610	
Placements à court terme			
525 000	Gouvernement du Canada bon du Trésor, 0,23 %, 17/09/2009	524 669	524 737
	CIBC Mellon Trust		
252 769	dépôt à vue, taux variable	252 769	252 769
<i>Total des placements à court terme — CAD</i>		777 438	777 506
61 971	Banque Canadienne Impériale de Commerce dépôt à vue, taux variable	66 772	71 971
<i>Total des placements à court terme — USD</i>		66 772	71 971
Total des placements à court terme (0,57 %)	844 210	849 477	
Moins les coûts de transaction inclus dans le coût moyen		(319 138)	
Total des placements (98,38 %)	155 292 731	146 626 087	
Autres actifs, moins les passifs (1,62 %)			2 412 266
Total de l'actif net (100,00 %)			149 038 353

Gestion du risque

L'objectif de placement du Fonds commun d'actions outre-mer Impérial (*Fonds*) est de procurer une croissance à long terme par l'appréciation du capital, en investissant principalement dans des titres de participation d'émetteurs autres que nord-américains, y compris des actions privilégiées, des bons de souscription, des titres convertibles en titres de participation et d'autres titres assimilables à des actions ordinaires.

Le Fonds investit principalement dans des titres de sociétés autres que nord-américaines à petite, moyenne et grande capitalisation de première qualité en vue d'atteindre ses objectifs. Dans le cadre de ses décisions de placement, le Fonds utilise une combinaison de stratégies de placement : croissance, valeur et de base.

L'état du portefeuille de placements présente les titres détenus par le Fonds au 30 juin 2009 et regroupe les titres par type d'actif, par secteur, par région ou par devise. Les principaux risques inhérents au Fonds sont analysés ci-après. À la note 2 afférente aux états financiers, vous trouverez des renseignements généraux sur la gestion du risque et une analyse détaillée des risques de crédit, de change, de taux d'intérêt, d'illiquidité et d'autres risques de prix/de marché.

Risque de crédit

Les notes de crédit représentent un regroupement des notes accordées par divers fournisseurs de services externes et sont sous réserve de changements qui peuvent être importants.

Voir l'état du portefeuille de placements pour connaître le risque de contrepartie découlant des contrats sur instruments dérivés hors cote, le cas échéant.

Au 30 juin 2009, le Fonds investissait dans des placements à court terme, assortis des notations de crédit suivantes.

Titres de créance par notation de crédit	Pourcentage de l'actif net
AAA	0,35
AA	0,17
A	0,05
Total	0,57

Risque de change

Le tableau ci-après indique les devises dans lesquelles la pondération du Fonds était importante au 30 juin 2009, compte tenu de la valeur marchande des instruments financiers du Fonds (y compris la trésorerie et les équivalents de trésorerie) et des montants en capital sous-jacents des contrats de change à terme, le cas échéant.

	Titres exposés au risque de change (y compris les dérivés)* (\$)	Contrats de change à terme (\$)	Exposition totale (\$)	Pourcentage de l'actif net
Euro	59 498 253	—	59 498 253	39,92
Yen japonais	28 320 934	—	28 320 934	19,00
Livre sterling	25 443 203	—	25 443 203	17,07
Franc suisse	12 732 860	—	12 732 860	8,54

*Les montants comprennent des éléments monétaires et non monétaires.

Au 30 juin 2009, si le dollar canadien s'était raffermi ou affaibli de 1 % par rapport à toutes les devises, l'actif net aurait respectivement augmenté ou diminué d'environ 1 461 964 \$. Cette analyse suppose que toutes les autres variables sont demeurées inchangées. En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse et l'écart peut être important.

Risque de taux d'intérêt

La majeure partie des actifs et des passifs financiers du Fonds ne portent pas intérêt et sont à court terme; ainsi, le Fonds n'est pas grandement exposé aux risques de fluctuations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

Risque d'illiquidité

Le Fonds est exposé à des rachats en trésorerie quotidiens visant des parts rachetables. Le Fonds conserve suffisamment de positions en trésorerie et en équivalents de trésorerie pour maintenir un niveau adéquat de liquidités.

Autres risques de prix/de marché

Le tableau ci-après montre quelle aurait été la variation de l'actif net si la valeur de l'indice ou des indices de référence du Fonds avait augmenté ou diminué de 1 % au 30 juin 2009. Cette variation est estimée d'après la corrélation historique entre le rendement du Fonds et celui de l'indice ou des indices de référence du Fonds, d'après 36 données mensuelles, selon leur disponibilité, reposant sur les rendements nets mensuels du Fonds.

Indice de référence	Incidence sur l'actif net (\$)
Indice MSCI EAEO	1 466 537

Cette analyse suppose que toutes les autres variables sont demeurées inchangées. La corrélation historique peut ne pas être représentative de la corrélation future et, par conséquent, l'incidence sur l'actif net pourrait être très différente.

États de l'actif net (non vérifié) (en milliers de dollars, sauf les montants par part)

Au 30 juin 2009 et au 31 décembre 2008 (note 1)

	2009	2008
Actif		
Placements à la valeur actuelle (notes 2 et 3)	146 626 \$	122 146 \$
Encaisse, y compris les avoirs en devises, à la valeur actuelle	1 418	—
Intérêts courus et dividendes à recevoir	375	324
Montant à recevoir à la vente de titres en portefeuille	2 548	3 872
Total de l'actif	150 967	126 342
Passif		
Découvert bancaire	—	1 724
Montant à payer à l'acquisition de titres en portefeuille	1 792	250
Montant à payer au rachat de parts	106	—
Frais de gestion à payer	4	4
Autres charges à payer	27	21
Total du passif	1 929	1 999
Total de l'actif net	149 038 \$	124 343 \$
Actif net par part (notes 4 et 12)	10,52 \$	10,39 \$

États de l'évolution de l'actif net (non vérifié) (en milliers de dollars)

Pour les périodes terminées les 30 juin 2009 et 2008 (note 1)

	2009	2008
Augmentation (diminution) de l'actif net liée à l'exploitation	5 106 \$	(23 184)\$
Variations découlant des opérations liées aux porteurs de parts		
Montant reçu à l'émission de parts	43 036	21 203
Montant payé au rachat de parts	(23 447)	(83 327)
	19 589	(62 124)
Augmentation (diminution) de l'actif net pour la période	24 695	(85 308)
Actif net au début de la période	124 343	311 158
Actif net à la fin de la période	149 038 \$	225 850 \$

États des résultats (non vérifié) (en milliers de dollars, sauf les montants par part)

Pour les périodes terminées les 30 juin 2009 et 2008 (note 1)

	2009	2008
Revenus		
Intérêts	1 \$	27 \$
Dividendes	2 991	6 479
Bénéfice (perte) découlant des contrats de change à terme	28	—
Revenu découlant du prêt de titres	109	186
Total	3 129	6 692
Charges (notes 5 et 8)		
Frais de gestion	177	379
Honoraires des vérificateurs	8	8
Frais de garde	219	201
Honoraires versés au comité d'examen indépendant	—	1
Frais juridiques	2	6
Frais de réglementation	11	19
Charges liées à l'information des porteurs de parts	38	53
Autres charges	1	1
Total	456	668
Renonciation aux/prise en charge des charges par le gestionnaire	(304)	(366)
	152	302
Revenu net (perte nette) de placement	2 977	6 390
Gain (perte) réalisé(e) et latent(e) sur les placements		
Gain net (perte nette) réalisé(e) à la vente de placements ¹	(13 144)	5 841
Gain net (perte nette) réalisé(e) de change (notes 2d) et e)	(222)	(286)
Coûts de transaction	(195)	(282)
Augmentation (diminution) de la plus-value (moins-value) latente des placements	15 690	(34 847)
Gain net (perte nette) sur les placements	2 129	(29 574)
Augmentation (diminution) de l'actif net liée à l'exploitation	5 106 \$	(23 184)\$
Augmentation (diminution) de l'actif net liée à l'exploitation par part	0,36 \$	(1,14)\$

¹ Gain net (perte nette) réalisé(e) à la vente de placements (sauf les placements à court terme) (en milliers de dollars)

	2009	2008
Coût des placements détenus au début de la période	145 501 \$	273 794 \$
Acquisitions	62 309	72 752
	207 810	346 546
Coût des placements détenus à la fin de la période	154 449	218 206
Coût des placements vendus ou échus	53 361	128 340
Produit des placements vendus ou échus	40 217	134 181
Gain net (perte nette) réalisé(e) à la vente de placements	(13 144)\$	5 841 \$

Notes afférentes aux états financiers (non vérifié)

30 juin 2009 et 2008 et 31 décembre 2008

1. Fonds communs Impérial — Organisation des Fonds et périodes visées par les états financiers

Chacun des Fonds communs Impérial (individuellement, un *Fonds* et collectivement, les *Fonds*) est une fiducie de fonds communs de placement constituée en vertu des lois de l'Ontario et régie aux termes d'une déclaration de fiducie (*déclaration de fiducie*).

La Banque Canadienne Impériale de Commerce (*Banque CIBC*) est le gestionnaire (*gestionnaire*) des Fonds et la Compagnie Trust CIBC est le fiduciaire (*fiduciaire*) des Fonds.

Chaque Fonds peut émettre un nombre illimité de catégories de parts et un nombre illimité de parts de chaque catégorie. Les parts de catégorie A de chacun des Fonds sont offertes sur le marché.

L'état du portefeuille de placements de chaque Fonds est présenté au 30 juin 2009, tandis que les états de l'actif net sont présentés au 30 juin 2009 et au 31 décembre 2008, et les états des résultats et de l'évolution de l'actif net sont établis pour les semestres terminés les 30 juin 2009 et 2008, sauf pour les Fonds créés au cours de l'une ou l'autre de ces périodes, auquel cas l'information présentée couvre la période qui s'étend de la date de création ou de la date de début des activités respectivement jusqu'au 30 juin 2009 ou 2008.

La *date de création* est la date à laquelle un Fonds a été créé par une déclaration de fiducie. La *date de début des activités* est la date à laquelle les parts d'un Fonds ont été vendues auprès du public pour la première fois après la publication du prospectus.

Fonds	Date de création	Date de début des activités
Fonds commun marché monétaire Impérial	1 ^{er} février 1991	15 octobre 1998
Fonds commun d'obligations à court terme Impérial	1 ^{er} février 1991	15 octobre 1998
Fonds commun d'obligations canadiennes Impérial	1 ^{er} février 1991	15 octobre 1998
Fonds commun de dividendes canadien Impérial	1 ^{er} février 1991	24 novembre 2003
Fonds commun d'obligations internationales Impérial	28 juin 1999	28 juin 1999
Fonds commun de fiducies de revenu canadiennes Impérial	1 ^{er} février 1991	24 novembre 2003
Fonds commun de revenu de dividendes canadiens Impérial	6 mai 2003	15 mai 2003
Fonds commun de revenu d'actions mondiales Impérial	28 janvier 2008	4 février 2008
Fonds commun d'actions canadiennes Impérial	1 ^{er} février 1991	15 octobre 1998
Fonds commun enregistré indice boursier US Impérial	28 juin 1999	28 juin 1999
Fonds commun d'actions US Impérial	1 ^{er} février 1991	15 octobre 1998
Fonds commun enregistré indice boursier international Impérial	1 ^{er} février 1991	15 octobre 1998
Fonds commun d'actions internationales Impérial	1 ^{er} février 1991	15 octobre 1998
Fonds commun d'actions outre-mer Impérial	1 ^{er} février 1991	24 novembre 2003
Fonds commun économies émergentes Impérial	28 juin 1999	28 juin 1999

2. Sommaire des principales conventions comptables

Les présents états financiers, préparés selon les principes comptables généralement reconnus (*PCGR*) du Canada, comprennent des estimations et des hypothèses formulées par la direction qui ont une incidence sur les montants déclarés de l'actif, du passif, des revenus et des charges au cours des périodes considérées. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

a) Gestion des risques

L'approche globale du Fonds en ce qui concerne la gestion des risques comprend des lignes directrices officielles qui régissent la portée de l'exposition à divers types de risques, y compris la diversification au sein des catégories d'actifs et les limites quant à l'exposition aux placements et aux contreparties. En outre, il est possible d'utiliser des instruments financiers dérivés pour gérer l'exposition à certains risques. Le gestionnaire dispose également de divers contrôles internes pour surveiller les activités de placement du Fonds, y compris la surveillance de la conformité à l'objectif et aux stratégies de placement, des directives internes et la réglementation sur les valeurs mobilières. Se reporter à l'état du portefeuille de placements de chaque Fonds pour connaître les informations précises à fournir concernant les risques.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier, comme un titre à revenu fixe ou un contrat dérivé, ne s'acquitte pas d'une obligation ou d'un engagement qu'elle a conclu avec le Fonds. La valeur des titres à revenu fixe et des dérivés présentés à l'état du portefeuille de placements tient compte de la capacité financière de l'émetteur et correspond donc au risque maximal de crédit auquel les Fonds sont exposés. Certains Fonds peuvent investir dans des titres à revenu fixe à court terme émis ou garantis principalement par le gouvernement du Canada ou par un gouvernement provincial canadien, des obligations de banques à charte canadiennes, des sociétés de fiducie et du papier commercial assortis de notations de crédit reconnues. Le risque de défaut sur ces titres à revenu fixe à court terme est réputé faible, leur note de crédit s'établissant principalement à A-1 (faible) (selon Standard & Poor's, une division de The McGraw-Hill Companies, Inc., ou à une note équivalente accordée par un autre service de notation) ou à une note plus élevée.

Risque de change

Le risque de change est le risque que la valeur d'un placement fluctue en raison des variations des taux de change. Cela vient du fait que les fonds communs de placement peuvent investir dans des titres libellés ou négociés dans des monnaies autres que la monnaie de présentation du Fonds.

Risque de taux d'intérêt

Les prix des titres à revenu fixe augmentent généralement lorsque les taux d'intérêt diminuent, et baissent lorsque les taux d'intérêt augmentent. C'est ce qu'on appelle le risque de taux d'intérêt. Les prix des titres à revenu fixe à long terme fluctuent généralement en réaction à des variations des taux d'intérêt que les prix des titres à court terme. Compte tenu

de la nature des titres à revenu fixe à court terme assortis d'une durée jusqu'à l'échéance de moins de un an, ces placements ne sont habituellement pas exposés à un risque important que leur valeur fluctuera en réponse aux changements des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

Risque d'illiquidité

Les fonds communs sont exposés aux rachats quotidiens de parts rachetables en espèces. Les Fonds conservent suffisamment de positions en trésorerie et en équivalents de trésorerie pour maintenir leur niveau de liquidités. Conformément à la réglementation en valeurs mobilières, il est interdit à un Fonds d'acheter des actifs non liquides supplémentaires si, immédiatement après l'achat, plus de 10 % de son actif, selon la valeur marchande au moment de l'achat, se compose d'actifs non liquides.

Autres risques de prix/de marché

Les autres risques de prix/de marché sont les risques que la valeur des placements fluctue en raison de changements des conditions de marché. Plusieurs facteurs peuvent influencer sur les tendances du marché, comme les progrès économiques, les variations de taux d'intérêt, des changements politiques et des catastrophes. Tous les placements sont exposés à d'autres risques de prix/de marché.

b) Opérations de placement, constatation des revenus et constatation des gains (pertes) réalisés(e)s et latent(e)s

- Chaque achat ou vente d'un actif d'un portefeuille par un Fonds doit être pris en compte dans l'actif net dès que le calcul de l'actif net est effectué pour la première fois après la date à laquelle l'opération lie le Fonds.
- Les intérêts créditeurs sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.
- Le revenu de dividende est constaté à la date ex-dividende.
- Les titres cotés en Bourse sont comptabilisés à la valeur actuelle établie par le cours acheteur de clôture. Les titres de créance sont comptabilisés à la valeur actuelle, établie par le cours acheteur de clôture sur le marché hors Bourse. Les titres non cotés sont comptabilisés à la valeur actuelle au moyen de méthodes d'évaluation de la juste valeur déterminées par le gestionnaire dans l'établissement de la valeur actuelle.
- Les gains et pertes réalisés sur les placements et la plus-value ou la moins-value latente des placements sont calculés en fonction du coût moyen des placements correspondants, moins les coûts de transaction.
- Les autres revenus représentent la somme de tous les revenus autres que ceux qui sont classés séparément dans les états des résultats.

c) Titres en portefeuille

Le coût des titres des Fonds est établi de la façon suivante. Les titres sont acquis et vendus à un cours négocié pour établir la valeur de la position négociée. La valeur totale acquise représente le coût total du titre pour le Fonds. Lorsque des parts additionnelles de ce titre sont acquises, le coût de ces parts additionnelles est ajouté au coût total du titre. Lorsque des parts d'un titre sont vendues, le coût proportionnel des parts du titre vendu est déduit du coût total du titre. Si le titre fait l'objet d'un remboursement de capital, ce dernier est déduit du coût total du titre. Cette méthode de suivi du coût du titre est connue sous l'appellation « méthode du coût moyen » et le coût total actuel d'un titre est désigné par l'expression « prix de base rajusté » ou « PBR » du titre. Les coûts de transaction engagés au moment des opérations de portefeuille sont exclus du coût moyen des placements et sont constatés immédiatement au bénéfice net et présentés à titre d'élément distinct des charges dans les états financiers.

L'écart entre la valeur actuelle des titres et leur coût moyen, moins les coûts de transaction, représente la plus-value (moins-value) latente de la valeur des placements en portefeuille. La variation de la plus-value (moins-value) latente des placements pour la période visée est incluse dans les états des résultats.

Dans l'état du portefeuille de placements, les placements à court terme sont présentés à leur valeur actuelle. Les intérêts courus pour les obligations sont présentés distinctement dans les états de l'actif net.

d) Conversion des devises

La valeur des placements et des autres actifs et passifs libellés en devises est convertie en dollars canadiens au taux courants en vigueur à chaque date d'évaluation.

Les achats et les ventes de placements, ainsi que les revenus et les charges sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date des opérations en question. Les gains ou les pertes de change sur les placements et les opérations donnant lieu à un revenu sont inscrits dans les états des résultats respectivement à titre de gain réalisé net (perte réalisée nette) de change et de revenu.

e) Contrats de change à terme

Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme aux fins de couverture ou de non-couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières.

La variation de la valeur actuelle des contrats de change à terme est comprise dans le gain latent (la perte latente) sur les contrats de change à terme dans les états de l'actif net et constatée à la rubrique Augmentation (diminution) de la plus-value (moins-value) latente des placements au cours de la période dans les états des résultats.

Le gain ou la perte découlant de l'écart entre la valeur du contrat de change à terme initial et de la valeur de ce contrat à la clôture ou à la livraison est réalisé et comptabilisé à titre de gain net (perte nette) de change réalisé(e) pour les Fonds qui utilisent les contrats de change à terme aux fins de couverture ou à titre de revenu (perte) découlant des contrats de change à terme pour les Fonds qui n'utilisent pas ces contrats aux fins de couverture.

f) Contrats à terme standardisés

Les dépôts de garantie auprès des courtiers relativement aux contrats à terme standardisés sont inclus dans le montant de garantie dans les états de l'actif net. Toute variation du montant de garantie est réglée quotidiennement et incluse dans les montants à recevoir pour titres en portefeuille vendus ou les montants à payer pour titres en portefeuille achetés dans les états de l'actif net.

Notes afférentes aux états financiers

L'écart entre la valeur de règlement à la fermeture des bureaux à la date d'évaluation et la valeur de règlement à la fermeture des bureaux à la date d'évaluation précédente est constaté au poste Revenu (perte) découlant des contrats à terme standardisés dans les états des résultats.

g) Options

Les primes versées sur les options d'achat et de vente position acheteur sont incluses dans les placements à la valeur actuelle dans les états de l'actif net. Lorsqu'une option position acheteur arrive à échéance, le Fonds subit une perte correspondant au coût de l'option. Pour une opération de liquidation, le Fonds réalise un gain ou une perte selon que le produit est supérieur ou inférieur au montant de la prime payée lors de l'achat. À l'exercice d'une option d'achat position acheteur, le coût du titre acheté est majoré du montant de la prime payée au moment de l'achat.

Les primes touchées sur les options position vendeur sont constatées dans les placements à la valeur actuelle dans les états de l'actif net à titre de diminution initiale de la valeur des placements. Les primes reçues sur les options position vendeur qui arrivent à échéance sans avoir été exercées sont constatées à titre de revenus dans les états des résultats. Dans le cas d'une opération de liquidation, si le coût pour dénouer l'opération excède la prime reçue, les Fonds comptabilisent une perte réalisée. Par contre, si la prime reçue lorsque l'option a été vendue est supérieure au montant payé, les Fonds comptabilisent un gain réalisé. Si une option de vente position vendeur est exercée, le coût du titre livré est déduit du montant des primes reçues au moment où l'option a été vendue.

h) Prêt de titres

Les Fonds peuvent prêter des titres en portefeuille afin de dégager des revenus supplémentaires qui sont présentés aux états des résultats. Les actifs prêtés d'un Fonds ne peuvent dépasser 50 % de la valeur actuelle de l'actif de ce Fonds (compte non tenu du bien affecté en garantie des titres prêtés). Selon les exigences du Règlement 81-102, la garantie minimale permise représente 102 % de la valeur actuelle des titres prêtés. Une garantie peut se composer de ce qui suit (« garantie permise ») :

- i) Trésorerie.
- ii) Un titre de créance qui est émis, ou garanti pleinement et sans condition quant au capital et à l'intérêt, par a) le gouvernement du Canada ou le gouvernement d'une province ou d'un territoire du Canada; b) le gouvernement des États-Unis d'Amérique ou celui de l'un de ses États; c) le gouvernement d'un autre État souverain ou un organisme supranational autorisé pourvu que, dans chaque cas, les titres de créance aient une note de crédit approuvée; ou d) une institution financière canadienne, ou une institution financière qui n'est pas constituée ni organisée selon la loi canadienne ou la loi d'une province ou d'un territoire du Canada, si, dans un cas comme dans l'autre, les titres de créance de cet émetteur ou de ce garant, qui sont notés comme dette à court terme par une agence de notation agréée, ont une note de crédit approuvée.
- iii) Des lettres de crédit irrévocables émises par une institution financière canadienne, pour autant que ces titres de créance notés comme dette à court terme par une agence de notation agréée aient une note de crédit approuvée.
- iv) Les titres qui sont immédiatement convertibles en titres du même émetteur, de la même catégorie ou du même type et dont l'échéance est identique à celle des titres prêtés.
- v) Le papier commercial dont l'échéance est de 365 jours ou moins, dont la note de crédit est approuvée et qui a été émis par une société autre que le gouvernement ou un organisme supranational autorisé.

La valeur marchande des titres prêtés est établie à la clôture d'une date d'évaluation, et toute garantie additionnelle exigée est livrée au Fonds le jour ouvrable suivant. Les titres prêtés continuent d'être inclus dans les états du portefeuille de placement et figurent dans la valeur totale dans les états de l'actif net des placements à la valeur actuelle.

i) Autres actifs et passifs

Les autres actifs et passifs sont inscrits au coût, qui se rapproche de leur valeur actuelle.

j) Normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards ou IFRS)

Le gestionnaire a élaboré un plan de conversion en vue de respecter le calendrier publié par l'ICCA pour le passage aux IFRS. Les éléments clés du plan comprennent la poursuite de l'évaluation diagnostique amorcée en 2008, l'élaboration de solutions au cours de 2009, la mise en œuvre d'ici la fin de 2010 et la préparation des états financiers de 2011 conformément aux IFRS. La présentation de l'incidence qualitative est prévue pour les états financiers de 2009 et celle d'autres informations sur l'incidence quantitative, le cas échéant, dans les états financiers de 2010.

Selon l'interprétation actuelle du gestionnaire, les différences entre les PCGR du Canada et les IFRS ne devraient pas avoir d'incidence sur l'actif net ni l'actif net par part découlant du passage aux IFRS. Pour le moment, le gestionnaire prévoit que le passage aux IFRS se traduira principalement, pour les états financiers des Fonds, par l'ajout d'informations à fournir et par une modification possible à la présentation de l'avoir des porteurs de parts.

k) Légende des abréviations

Voici la liste des abréviations (conversion de devises et autres) qui peuvent être utilisées dans l'état du portefeuille de placements :

Abréviation des devises

AUD – Dollar australien	ITL – Lire italienne
BEF – Franc belge	JPY – Yen japonais
BRL – Real brésilien	KRW – Won sud-coréen
CAD – Dollar canadien	LBP – Livre libanaise
CHF – Franc suisse	MYR – Ringgit malais
CNY – Renminbi chinois	MXN – Peso mexicain
CLP – Peso chilien	NLG – Florin néerlandais
CZK – Couronne tchèque	NOK – Couronne norvégienne
DEM – Mark allemand	NZD – Dollar néo-zélandais
DKK – Couronne danoise	PHP – Peso philippin
ESP – Peseta espagnole	PLN – Zloty polonais
EUR – Euro	RUB – Rouble russe
FRF – Franc français	SEK – Couronne suédoise
GBP – Livre sterling	SGD – Dollar de Singapour
GRD – Drachme grec	THB – Baht thaïlandais
HKD – Dollar de Hong Kong	TRY – Nouvelle livre turque
HUF – Forint hongrois	TWD – Dollar de Taiwan
IDR – Rupiah indonésien	USD – Dollar américain
ILS – Shekel israélien	ZAR – Rand sud-africain
INR – Roupie indienne	

Autres abréviations

ADC – Certificats de dépôts autrichiens	iShares – Actions indicielles
CAAÉ – Certificat américain d'actions étrangères	iUnits – Parts indicielles
CIAÉ – Certificat international d'actions étrangères	LEPOS – Structure d'option de vente à bas prix d'exercice
CSAÉ – Certificat suédois d'actions étrangères	MSCI – Morgan Stanley Capital International
CVO – Obligations à valeur conditionnelle	OPaLS – Titres indiciels adossés à un panier d'actions
ETF – Fonds coté en Bourse	PERLES – Rendement lié à des titres participatifs
IPN – Billet de participation internationale	

3. Évaluation des placements

La date d'évaluation d'un Fonds correspond à une journée ouvrable de la Bourse de Toronto (TSX). Le fiduciaire peut, à son gré, fixer d'autres dates d'évaluation.

La valeur des placements ou des actifs d'un Fonds est calculée comme suit :

a) Trésorerie et autres actifs

La trésorerie, les débiteurs, les dividendes à recevoir, les distributions à recevoir et les intérêts courus sont évalués à leur coût comptabilisé, plus ou moins toute opération de change entre la constatation de l'actif par le Fonds et la date d'évaluation actuelle, qui se rapproche de la valeur actuelle.

Les placements à court terme (instruments du marché monétaire) sont évalués à la valeur actuelle.

b) Obligations, débentures et autres titres de créance

Les obligations, débentures et autres titres de créance sont évalués en prenant les cours acheteur et vendeur fournis par un fournisseur reconnu à la clôture des opérations à une date d'évaluation donnée.

c) Titres cotés en Bourse, titres hors cote et évaluation à la juste valeur des titres étrangers

Les titres cotés ou négociés en Bourse sont évalués à la valeur actuelle du cours acheteur de clôture ou, s'il n'y a pas de cours acheteur de clôture, et dans le cas de titres hors cote, à la valeur actuelle telle qu'elle est déterminée par le gestionnaire, s'il y a lieu, comme base d'évaluation. Dans un tel cas, une évaluation est établie par le gestionnaire pour déterminer la valeur actuelle. Si des titres sont intercotés ou négociés sur plus d'une Bourse ou d'un marché, le gestionnaire a recours au marché principal ou à la Bourse principale pour déterminer la valeur actuelle de ces titres.

Les titres hors cote sont évalués à la valeur actuelle d'après le cours acheteur tel qu'il est fixé par un courtier reconnu, ou le gestionnaire peut décider d'un prix qui reflète plus précisément la juste valeur de ces titres, s'il estime que le cours acheteur ne reflète pas la valeur actuelle.

L'évaluation à la juste valeur est conçue pour éviter les cours périmés et pour fournir une valeur actuelle plus exacte et elle peut servir de dissuasion contre les opérations à court terme ou excessives nuisibles effectuées dans les Fonds. Lorsque des titres cotés sur un marché ou une Bourse qui ferme avant les marchés ou les Bourses d'Amérique du Nord sont évalués par le gestionnaire à leur juste valeur marchande, plutôt que d'utiliser les prix cotés ou publiés, les prix des titres utilisés pour calculer l'actif net ou la valeur liquidative du Fonds peuvent différer des prix cotés ou publiés de ces titres.

d) Instruments dérivés

Les positions acheteurs sur options, les titres assimilables à des titres de créance et les bons de souscription inscrits sont évalués à la valeur actuelle de l'option du cours acheteur de clôture telle qu'elle est établie selon leur Bourse principale ou par un courtier reconnu pour ces titres. La note de crédit de chaque contrepartie (attribuée par Standard & Poor's, division de The McGraw-Hill Companies, Inc.) respecte la note de crédit minimale approuvée.

Lorsqu'un Fonds vend une option, la prime qu'il reçoit est comptabilisée en tant que passif évalué à un montant égal à la valeur de marché actuelle qui aurait pour effet de liquider la position. La différence résultant d'une réévaluation est considérée comme un gain ou une perte latent (e) sur placement; le passif est déduit lors du calcul de l'actif net du Fonds. Le titre qui fait l'objet d'une option vendue est évalué de la façon décrite ci-dessus pour les titres inscrits.

Les contrats à terme standardisés, les contrats à terme de gré à gré et les swaps sont évalués à la valeur actuelle selon le gain ou la perte qui résulterait à la date d'évaluation, si la

Notes afférentes aux états financiers

position des contrats à terme standardisés, des contrats à terme de gré à gré ou des swaps était liquidée.

La garantie payée ou déposée à l'égard de contrats à terme standardisés et de contrats à terme de gré à gré est inscrite comme créance, et une garantie constituée d'actifs autres que des espèces est désignée comme affectée à titre de sûreté.

Les autres instruments dérivés et les garanties sont évalués à la valeur actuelle d'une manière qui, selon le gestionnaire, représente leur valeur actuelle.

e) Titres à négociation restreinte

Les titres à négociation restreinte acquis par un Fonds sont évalués à la valeur actuelle d'une manière qui, selon le gestionnaire, représente leur valeur actuelle.

f) Autres placements

Tous les autres actifs détenus par les Fonds sont évalués selon les lois des autorités canadiennes en valeurs mobilières, le cas échéant.

La valeur d'un titre ou d'un autre bien d'un Fonds pour lequel aucun cours n'est disponible ou pour lequel le cours ne reflète pas adéquatement la valeur actuelle est établie par le gestionnaire par une évaluation à sa valeur actuelle. Dans de tels cas, la valeur actuelle est établie au moyen d'une méthode de calcul de la juste valeur qui reflète le plus précisément possible la juste valeur établie par le gestionnaire.

4. Parts émises et en circulation

Chaque Fonds a un nombre illimité de catégories de parts et peut émettre un nombre illimité de parts dans chaque catégorie. Les parts en circulation représentent le capital des Fonds. Aucune part n'a de valeur nominale, et la valeur de chaque part correspond à la valeur liquidative qui sera déterminée. Le règlement du coût des parts émises est effectué en vertu des règlements sur les valeurs mobilières applicables au moment de l'émission. Les distributions effectuées par les Fonds, et réinvesties par les clients en parts additionnelles, sont également considérées comme du capital émis par les Fonds.

Les parts sont rachetées à la valeur liquidative par part du Fonds. Le droit de faire racheter des parts d'un Fonds peut être suspendu sur approbation des autorités canadiennes en valeurs mobilières ou lorsque la négociation normale est suspendue à une Bourse de valeurs ou d'options ou à un marché à terme au Canada ou à l'étranger auquel sont négociés les titres ou les instruments dérivés qui constituent plus de 50 % de la valeur ou de l'exposition sous-jacente du total de l'actif du Fonds, à l'exclusion du passif du Fonds, et lorsque ces titres ou ces instruments dérivés ne sont pas négociés à une autre bourse ou un autre marché qui représente une option raisonnablement pratique pour le Fonds. Les Fonds ne sont pas soumis, en vertu de règles extérieures, à des exigences concernant leur capital.

Le capital reçu par un Fonds est utilisé dans le cadre du mandat de placement du Fonds. Cela peut inclure, pour tous les Fonds, la capacité d'avoir les liquidités nécessaires pour répondre aux besoins en matière de rachat de parts à la demande des clients.

Les activités à l'égard des parts en termes de valeur se trouvent dans les états de l'évolution de l'actif net. Voici les changements survenus dans les parts émises et en circulation pour les périodes terminées le 30 juin 2009 et le 31 décembre 2008 :

Fonds commun marché monétaire Impérial

	2009	2008
Solde au début de la période	86 413 822	45 355 782
Parts émises contre espèces	20 954 899	106 528 421
Parts émises au réinvestissement des distributions	390 744	2 428 398
	107 759 465	154 312 601
Parts rachetées	(38 119 218)	(67 898 779)
Solde à la fin de la période	69 640 247	86 413 822

Fonds commun d'obligations à court terme Impérial

	2009	2008
Solde au début de la période	241 295 296	199 530 103
Parts émises contre espèces	42 943 090	92 911 193
Parts émises au réinvestissement des distributions	5 052 304	8 738 633
	289 290 690	301 179 929
Parts rachetées	(45 476 458)	(59 884 633)
Solde à la fin de la période	243 814 232	241 295 296

Fonds commun d'obligations canadiennes Impérial

	2009	2008
Solde au début de la période	296 406 955	369 593 237
Parts émises contre espèces	30 523 131	50 973 711
Parts émises au réinvestissement des distributions	7 352 220	16 539 611
	334 282 306	437 106 559
Parts rachetées	(53 604 716)	(140 699 604)
Solde à la fin de la période	280 677 590	296 406 955

Fonds commun de dividendes canadien Impérial

	2009	2008
Solde au début de la période	23 507 820	28 527 171
Parts émises contre espèces	3 144 465	3 097 767
Parts émises au réinvestissement des distributions	571 889	3 173 667
	27 224 174	34 798 605
Parts rachetées	(1 650 580)	(11 290 785)
Solde à la fin de la période	25 573 594	23 507 820

Fonds commun d'obligations internationales Impérial

	2009	2008
Solde au début de la période	22 829 481	16 517 803
Parts émises contre espèces	2 561 953	9 006 612
Parts émises au réinvestissement des distributions	—	1 504 369
	25 391 434	27 028 784
Parts rachetées	(3 050 458)	(4 199 303)
Solde à la fin de la période	22 340 976	22 829 481

Fonds commun de fiducies de revenu canadiennes Impérial

	2009	2008
Solde au début de la période	49 774 677	50 069 457
Parts émises contre espèces	13 535 864	12 487 049
Parts émises au réinvestissement des distributions	2 445 921	4 165 309
	65 756 462	66 721 815
Parts rachetées	(5 131 638)	(16 947 138)
Solde à la fin de la période	60 624 824	49 774 677

Fonds commun de revenu de dividendes canadiens Impérial

	2009	2008
Solde au début de la période	172 154 749	177 214 343
Parts émises contre espèces	68 825 493	47 783 172
Parts émises au réinvestissement des distributions	5 339 052	9 583 197
	246 319 294	234 580 712
Parts rachetées	(20 488 208)	(62 425 963)
Solde à la fin de la période	225 831 086	172 154 749

Fonds commun de revenu d'actions mondiales Impérial

	2009	2008
Solde au début de la période	1 796 380	—
Parts émises contre espèces	821 536	2 252 399
Parts émises au réinvestissement des distributions	28 851	23 832
	2 646 767	2 276 231
Parts rachetées	(346 839)	(479 851)
Solde à la fin de la période	2 299 928	1 796 380

Fonds commun d'actions canadiennes Impérial

	2009	2008
Solde au début de la période	46 922 459	52 358 450
Parts émises contre espèces	9 897 996	8 513 315
Parts émises au réinvestissement des distributions	753	2 492 995
	56 821 208	63 364 760
Parts rachetées	(4 558 567)	(16 442 301)
Solde à la fin de la période	52 262 641	46 922 459

Fonds commun enregistré indice boursier US Impérial

	2009	2008
Solde au début de la période	57 815 001	48 818 911
Parts émises contre espèces	5 051 816	19 739 688
Parts émises au réinvestissement des distributions	—	—
	62 866 817	68 558 599
Parts rachetées	(13 588 648)	(10 743 598)
Solde à la fin de la période	49 278 169	57 815 001

Fonds commun d'actions US Impérial

	2009	2008
Solde au début de la période	121 053 000	97 644 100
Parts émises contre espèces	18 198 265	55 906 482
Parts émises au réinvestissement des distributions	—	—
	139 251 265	153 550 582
Parts rachetées	(9 834 464)	(32 497 582)
Solde à la fin de la période	129 416 801	121 053 000

Fonds commun enregistré indice boursier international Impérial

	2009	2008
Solde au début de la période	9 467 137	14 284 547
Parts émises contre espèces	1 170 130	4 936 329
Parts émises au réinvestissement des distributions	—	—
	10 637 267	19 220 876
Parts rachetées	(3 997 851)	(9 753 739)
Solde à la fin de la période	6 639 416	9 467 137

Notes afférentes aux états financiers

Fonds commun d'actions internationales Impérial

	2009	2008
Solde au début de la période	74 593 545	99 088 619
Parts émises contre espèces	12 501 514	10 686 821
Parts émises au réinvestissement des distributions	—	2 672 607
	87 095 059	112 448 047
Parts rachetées	(5 938 092)	(37 854 502)
Solde à la fin de la période	81 156 967	74 593 545

Fonds commun d'actions outre-mer Impérial

	2009	2008
Solde au début de la période	11 968 249	21 002 980
Parts émises contre espèces	4 653 604	2 867 664
Parts émises au réinvestissement des distributions	—	698 431
	16 621 853	24 569 075
Parts rachetées	(2 455 367)	(12 600 826)
Solde à la fin de la période	14 166 486	11 968 249

Fonds commun économies émergentes Impérial

	2009	2008
Solde au début de la période	28 852 137	30 693 523
Parts émises contre espèces	7 333 285	6 825 131
Parts émises au réinvestissement des distributions	—	4 550 199
	36 185 422	42 068 853
Parts rachetées	(3 175 929)	(13 216 716)
Solde à la fin de la période	33 009 493	28 852 137

5. Frais de gestion et charges d'exploitation

Les frais de gestion sont fondés sur la valeur liquidative des Fonds, et calculés quotidiennement. Les frais de gestion sont payés au gestionnaire en contrepartie de la prestation de services de gestion, de placement et de consultation liés aux portefeuilles ou encore de dispositions prises pour la prestation de ces services.

En plus d'être responsables des frais de gestion, les Fonds doivent acquitter toutes les charges liées à leur exploitation et à la conduite de leurs activités, ce qui peut comprendre les intérêts, les coûts d'exploitation et d'administration (autres que les frais de publicité et de promotion, qui incombent au gestionnaire), les frais de courtage, les commissions, les différentiels, les frais de réglementation, les honoraires versés aux membres du comité d'examen indépendant, les impôts, les honoraires de vérification et les frais juridiques de même que les charges, les frais de garde, les coûts de services aux investisseurs et les coûts liés à la présentation de rapports aux porteurs de parts, de prospectus et d'autres rapports. Le gestionnaire paie toutes ces charges d'exploitation et les recouvre auprès des Fonds. Les Fonds ne versent pas d'honoraires au fiduciaire.

Le gestionnaire peut recouvrer d'un Fonds un montant inférieur aux charges d'exploitation réelles qu'il paie, et ainsi prendre en charge les charges. Le gestionnaire peut également imputer un montant inférieur au montant maximal des frais de gestion inscrits dans le tableau qui suit, et ainsi renoncer à des frais de gestion.

Le gestionnaire peut, en tout temps et à sa seule discrétion, cesser de renoncer aux frais de gestion ou cesser de prendre en charge des charges. Les charges d'exploitation prises en charge par le gestionnaire ou les frais de gestion auxquels il a renoncé sont présentés à l'état des résultats.

Dans certains cas, le gestionnaire peut imputer des frais de gestion à un Fonds qui sont inférieurs aux frais de gestion qu'il a le droit d'exiger de certains investisseurs dans un Fonds. Cet écart est payé par le Fonds aux investisseurs concernés à titre de distribution de parts additionnelles (*distributions des frais de gestion*) du Fonds. Les distributions des frais de gestion sont négociables entre le gestionnaire et l'investisseur et dépendent principalement de l'importance du placement de l'investisseur dans le Fonds. Les distributions des frais de gestion payées aux investisseurs qualifiés n'ont pas d'incidence négative sur le Fonds ou sur tout autre investisseur du Fonds. Le gestionnaire peut augmenter ou diminuer le montant des distributions à certains investisseurs de temps à autre.

Le maximum des frais de gestion exprimés en pourcentage de la valeur liquidative moyenne pouvant être imputée par un Fonds est comme suit :

	Montant maximal des frais de gestion
Fonds commun marché monétaire Impérial	0,25 %
Fonds commun d'obligations à court terme Impérial	0,25 %
Fonds commun d'obligations canadiennes Impérial	0,25 %
Fonds commun de dividendes canadien Impérial	0,25 %
Fonds commun d'obligations internationales Impérial	0,25 %
Fonds commun de fiducies de revenu canadiennes Impérial	0,25 %
Fonds commun de revenu de dividendes canadiens Impérial	0,25 %
Fonds commun de revenu d'actions mondiales Impérial	0,25 %
Fonds commun d'actions canadiennes Impérial	0,25 %
Fonds commun enregistré indice boursier US Impérial	0,25 %
Fonds commun d'actions US Impérial	0,25 %
Fonds commun enregistré indice boursier international Impérial	0,25 %
Fonds commun d'actions internationales Impérial	0,25 %
Fonds commun d'actions outre-mer Impérial	0,25 %
Fonds commun économies émergentes Impérial	0,25 %

6. Impôts sur les bénéfices

Les Fonds sont des fiducies de fonds communs de placement au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). La tranche de leur revenu net et des gains en capital nets réalisés distribuée aux porteurs de parts n'est pas assujettie à l'impôt sur les bénéfices. De plus, l'impôt sur les bénéfices payable sur les gains en capital nets réalisés non distribués peut être recouvré

par les Fonds suivant une formule établie selon les rachats. Une partie suffisante du revenu net et des gains en capital nets réalisés des Fonds a été ou est distribuée aux porteurs de parts de sorte qu'aucun impôt n'est payable par les Fonds et, par conséquent, aucune provision pour impôt sur les bénéfices n'a été constituée dans les états financiers. À l'occasion, un Fonds peut verser des distributions qui excèdent le revenu net et les gains en capital nets qu'il a réalisés. Cette distribution excédentaire est désignée à titre de remboursement de capital et est non imposable entre les mains des porteurs de parts. Cependant, un remboursement de capital réduit le coût moyen des parts du porteur de parts aux fins fiscales, ce qui peut donner lieu à un gain en capital pour le porteur de parts, dans la mesure où le coût moyen devient inférieur à zéro.

Les pertes autres qu'en capital découlant des années d'imposition antérieures à 2004 peuvent être reportées en avant pendant sept ans et déduites du bénéfice imposable futur. Les pertes autres qu'en capital survenues en 2004 et 2005 peuvent être reportées en avant pendant dix ans. Les pertes autres qu'en capital survenues en 2006 et par la suite peuvent être reportées en avant pendant vingt ans.

Aux fins de l'impôt, les pertes en capital peuvent être reportées en avant indéfiniment et déduites des gains en capital réalisés au cours d'exercices ultérieurs.

L'année d'imposition des Fonds se termine le 15 décembre (sauf pour le Fonds commun marché monétaire Impérial dont l'année d'imposition se termine le 31 décembre). En décembre 2008, aux fins de l'impôt, les Fonds suivants disposaient de pertes en capital et de pertes autres qu'en capital ci-après afin de les reporter en avant :

Fonds	Total des pertes en capital	Total des pertes autres qu'en capital	Pertes autres qu'en capital expirant :			
			2010 à 2009	2013 à 2012	2018 à 2017	2028
Fonds commun marché monétaire Impérial	195 \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$
Fonds commun d'obligations à court terme Impérial	30 834 814	—	—	—	—	—
Fonds commun d'obligations canadiennes Impérial	22 720 085	—	—	—	—	—
Fonds commun d'obligations internationales Impérial	73 563 277	—	—	—	—	—
Fonds commun de fiducies de revenu canadiennes Impérial	42 055 940	—	—	—	—	—
Fonds commun de revenu d'actions mondiales Impérial	472 290	—	—	—	—	—
Fonds commun enregistré indice boursier US Impérial	157 041 353	95 368 277	—	—	—	95 368 277
Fonds commun d'actions US Impérial	309 970 237	8 881 770	—	—	—	8 881 770
Fonds commun enregistré indice boursier international Impérial	4 477 306	51 800 249	15 524 173	—	—	36 276 076
Fonds commun d'actions internationales Impérial	127 552 943	—	—	—	—	—
Fonds commun d'actions outre-mer Impérial	472 110 339	—	—	—	—	—

7. Commissions de courtage et honoraires

Le total des commissions versées par les Fonds aux courtiers relativement aux opérations de portefeuille pour les semestres terminés les 30 juin 2009 et 2008 est présenté à l'état des résultats de chaque Fonds. Lors de l'attribution des activités de courtage, les sous-conseillers des Fonds peuvent envisager de se tourner vers des courtiers qui leur fournissent des services de recherche, de statistique et d'autres services lors des opérations de courtage (dans l'industrie, ce type d'entente est appelé un rabais de courtage sur titres gérés). Ces services sont payés avec une tranche des commissions de courtage et aident les sous-conseillers pour la prise de décision en matière de placement pour le Fonds. Ils sont fournis par le courtier qui fait la négociation ou par un tiers et payés par le courtier. En outre, le gestionnaire peut signer des ententes de récupération de la commission avec certains courtiers à l'égard du Fonds. Toute commission récupérée est versée au Fonds concerné.

Les opérations relatives à des titres à revenu fixe et à certains autres titres sont effectuées sur le marché hors cote, où les participants agissent à titre de mandants. Ces titres sont généralement négociés en fonction du soldé net et ne comportent habituellement pas de commissions de courtage, mais comprennent, en règle générale, un « différentiel » (soit la différence entre le cours acheteur et le cours vendeur du titre du marché applicable).

Les différentiels associés à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas inclus dans les montants ci-dessous. En outre, les rabais de courtage ci-dessous ne comprennent que la valeur des services de recherche et d'autres services fournis par un tiers aux sous-conseillers, la valeur des services fournis aux sous-conseillers par le courtier ne pouvant être déterminée. Quand ces services sont offerts à plus d'un Fonds, les coûts sont répartis entre ces Fonds en fonction du nombre d'opérations ou d'autres facteurs justes, tels qu'ils sont déterminés par les sous-conseillers.

La valeur de toutes les commissions et des autres frais en plus des rabais de courtage pour les semestres terminés les 30 juin 2009 et 2008 est présentée ci-dessous :

Notes afférentes aux états financiers

Fonds	Commissions de		Rabais de courtage	
	2009	2008	2009	2008
Fonds commun d'obligations canadiennes Impérial	1 666 \$	— \$	— \$	— \$
Fonds commun de dividendes canadien Impérial	112 046	228 031	28 603	18 233
Fonds commun de fiducies de revenu canadiennes Impérial	401 149	190 904	78 509	15 263
Fonds commun de revenu de dividendes canadiens Impérial	999 318	642 141	179 113	118 709
Fonds commun de revenu d'actions mondiales Impérial	4 983	2 712	—	—
Fonds commun d'actions canadiennes Impérial	753 886	525 923	72 281	61 744
Fonds commun d'actions US Impérial	1 021 169	745 767	9 315	20 580
Fonds commun d'actions internationales Impérial	565 304	766 414	7 599	43 671
Fonds commun d'actions outre-mer Impérial	134 870	232 609	4 305	19 675
Fonds commun économies émergentes Impérial	340 035	423 773	15 235	10 523

8. Opérations entre apparentés

Les rôles et responsabilités de la Banque CIBC et de ses sociétés affiliées, en ce qui a trait aux Fonds, se résument comme suit et sont assortis des honoraires suivants. Les Fonds peuvent également détenir des titres de la Banque CIBC. La Banque CIBC et ses sociétés affiliées peuvent également prendre part à des placements d'émetteurs ou accorder des prêts à des émetteurs qui figurent dans le portefeuille des Fonds et peuvent aussi agir à titre de contrepartie dans les opérations sur dérivés.

Gestionnaire, fiduciaire et conseiller en valeurs des fonds

La Banque CIBC est le gestionnaire, la Compagnie Trust CIBC, le fiduciaire, et Gestion d'actifs CIBC inc., le conseiller en valeurs de chacun des Fonds.

En outre, le gestionnaire prend les dispositions nécessaires relativement aux services administratifs des Fonds (autres que les services de publicité et services promotionnels qui relèvent du gestionnaire), aux services juridiques, aux services aux investisseurs et aux coûts liés aux rapports aux porteurs de parts, aux prospectus et aux autres rapports. Le gestionnaire est l'agent comptable des registres et l'agent des transferts des Fonds et fournit tous les autres services administratifs requis par les Fonds ou en assure la prestation. La valeur (incluant la TPS) de toutes ces charges (déduction faite des charges prises en charge) que les Fonds versent au gestionnaire pour les semestres terminés les 30 juin 2009 et 2008, est comme suit :

Fonds	Frais d'administration et autres charges d'exploitation	
	2009	2008
Fonds commun marché monétaire Impérial	400 981 \$	252 684 \$
Fonds commun d'obligations à court terme Impérial	1 121 888	750 416
Fonds commun d'obligations canadiennes Impérial	1 234 804	990 008
Fonds commun de dividendes canadien Impérial	82 080	79 976
Fonds commun d'obligations internationales Impérial	88 170	55 072
Fonds commun de fiducies de revenu canadiennes Impérial	290 104	290 467
Fonds commun de revenu de dividendes canadiens Impérial	566 779	590 090
Fonds commun de revenu d'actions mondiales Impérial	522	12
Fonds commun d'actions canadiennes Impérial	387 817	425 967
Fonds commun enregistré indice boursier US Impérial	90 966	98 082
Fonds commun d'actions US Impérial	674 759	548 655
Fonds commun enregistré indice boursier international Impérial	24 270	58 895
Fonds commun d'actions internationales Impérial	313 418	505 302
Fonds commun d'actions outre-mer Impérial	19 154	55 716
Fonds commun économies émergentes Impérial	58 044	72 568

Ententes et rabais de courtage

Les sous-conseillers prennent des décisions, y compris sur la sélection des marchés et des courtiers ainsi que la négociation des commissions, en ce qui a trait à l'acquisition et à la vente de titres en portefeuille et à l'exécution des opérations sur portefeuille. Les activités de courtage peuvent être attribuées par les sous-conseillers, y compris Gestion globale CIBC inc. (Gestion CIBC) à Marchés mondiaux CIBC inc. (MM CIBC) et à CIBC World Markets Corp., chacune étant une filiale de la Banque CIBC.

MM CIBC et CIBC World Markets Corp. peuvent aussi gagner des différentiels à la vente de titres à revenu fixe et d'autres titres aux Fonds. Les courtiers, y compris MM CIBC et CIBC World Markets Corp., peuvent fournir des services de recherche, de statistique et d'autres services aux sous-conseillers, y compris Gestion CIBC, qui traitent les opérations de courtage (appelées, dans l'industrie, rabais de courtage sur titres gérés). Ces services sont payés avec une tranche des commissions de courtage et aident les sous-conseillers pour la prise de décision en matière de placement pour les Fonds. Ils sont fournis par le courtier qui fait la négociation ou par un tiers et payés par le courtier. Comme le prévoient les conventions des sous-conseillers, ces rabais de courtage sont conformes aux lois applicables. En outre, le gestionnaire peut signer des ententes de récupération de la commission avec certains courtiers à l'égard des Fonds. Toute commission récupérée est versée au Fonds concerné.

Les différentiels associés à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas inclus dans les montants ci-dessous. En outre, les rabais de courtage ci-dessous ne comprennent que la valeur des services de recherche et d'autres services fournis par un tiers aux sous-conseillers, la valeur des services fournis aux sous-conseillers par le courtier ne pouvant être déterminée. Quand ces services sont offerts à plus d'un Fonds, les coûts sont répartis entre ces Fonds en fonction du nombre d'opérations ou d'autres facteurs justes, tels qu'ils sont déterminés par les sous-conseillers. La valeur de toutes les commissions et des autres frais en plus des rabais de courtage pour les semestres terminés les 30 juin 2009 et 2008 est présentée ci-dessous :

Fonds	Commissions et autres honoraires payés à :				Rabais de courtage payés à :	
	Marchés mondiaux CIBC inc.		CIBC World Markets Corp.		Marchés mondiaux CIBC inc. et CIBC World Markets Corp.	
	2009	2008	2009	2008	2009	2008
Fonds commun de dividendes canadien Impérial	1 060 \$	4 480 \$	— \$	— \$	— \$	985 \$
Fonds commun de fiducies de revenu canadiennes Impérial	43 808	12 344	—	—	13 428	1 264
Fonds commun de revenu de dividendes canadiens Impérial	52 983	48 521	—	—	6 128	12 893
Fonds commun d'actions canadiennes Impérial	80 651	59 343	—	—	14 194	10 211
Fonds commun d'actions US Impérial	—	849	326	305	—	—
Fonds commun d'actions internationales Impérial	20 933	40 070	—	251	4 367	11 263
Fonds commun d'actions outre-mer Impérial	13 451	40 992	—	49	2 803	8 678

Dépositaire

Le dépositaire détient la totalité des liquidités et des titres des Fonds et s'assure que ces actifs sont conservés séparément des autres liquidités ou titres qu'il peut détenir. Le dépositaire peut désigner des sous-dépositaires pour les Fonds. Les honoraires pour les services rendus par le dépositaire sont pris en charge par les Fonds à titre de frais d'exploitation. La Compagnie Trust CIBC Mellon est le dépositaire. La Banque CIBC détient une participation de 50 % dans la Compagnie Trust CIBC Mellon.

Fournisseur de services

La Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon (STM CIBC) fournit certains services aux Fonds, y compris des services de prêt de titres, de comptabilité et d'information financière et d'évaluation de portefeuille. La Banque CIBC est le propriétaire indirect d'une participation de 50 % dans STM CIBC.

Les montants versés par les Fonds (incluant la TPS) à la Compagnie Trust CIBC Mellon au titre des frais de garde (déduction faite des frais pris en charge), et à STM CIBC au titre des services de prêt de titres, de comptabilité et d'information financière sur le Fonds et d'évaluation de portefeuille (déduction faite des frais pris en charge) pour les semestres terminés les 30 juin 2009 et 2008 sont les suivants :

Fonds	Frais de garde, de comptabilité, d'information financière, de prêt de titres et d'évaluation de portefeuille	
	2009	2008
Fonds commun marché monétaire Impérial	31 924 \$	21 823 \$
Fonds commun d'obligations à court terme Impérial	484 529	123 264
Fonds commun d'obligations canadiennes Impérial	292 644	250 284
Fonds commun de dividendes canadien Impérial	163 335	75 681
Fonds commun d'obligations internationales Impérial	19 088	15 419
Fonds commun de fiducies de revenu canadiennes Impérial	127 578	139 822
Fonds commun de revenu de dividendes canadiens Impérial	182 538	247 966
Fonds commun de revenu d'actions mondiales Impérial	12 696	770
Fonds commun d'actions canadiennes Impérial	123 170	173 575
Fonds commun enregistré indice boursier US Impérial	18 052	24 519
Fonds commun d'actions US Impérial	266 394	171 286
Fonds commun enregistré indice boursier international Impérial	9 011	30 535
Fonds commun d'actions internationales Impérial	639 310	950 844
Fonds commun d'actions outre-mer Impérial	233 823	400 127
Fonds commun économies émergentes Impérial	177 854	272 483

Les charges à payer au gestionnaire au 30 juin 2009 et au 31 décembre 2008 sont présentées dans le tableau ci-dessous :

Fonds	Charges à payer à la Banque CIBC	
	2009	2008
Fonds commun marché monétaire Impérial	74 722 \$	77 255 \$
Fonds commun d'obligations à court terme Impérial	238 917	176 083
Fonds commun d'obligations canadiennes Impérial	213 547	169 743
Fonds commun de dividendes canadien Impérial	28 844	12 583
Fonds commun d'obligations internationales Impérial	21 613	17 041
Fonds commun de fiducies de revenu canadiennes Impérial	70 710	36 881
Fonds commun de revenu de dividendes canadiens Impérial	217 814	78 865
Fonds commun de revenu d'actions mondiales Impérial	3 545	1 034
Fonds commun d'actions canadiennes Impérial	108 287	53 384
Fonds commun enregistré indice boursier US Impérial	22 038	20 319
Fonds commun d'actions US Impérial	175 438	121 701
Fonds commun enregistré indice boursier international Impérial	6 792	6 439
Fonds commun d'actions internationales Impérial	116 178	79 833
Fonds commun d'actions outre-mer Impérial	26 773	19 273
Fonds commun économies émergentes Impérial	33 832	21 327

Notes afférentes aux états financiers

9. Prêt de titres

Les Fonds suivants ont des actifs qui font l'objet d'opérations de prêt de titres en cours au 30 juin 2009 :

	Valeur globale des titres prêtés	Valeur globale de la garantie donnée
Fonds commun marché monétaire Impérial	8 799 085 \$	9 317 351 \$
Fonds commun d'obligations à court terme Impérial	597 630 887	609 956 769
Fonds commun d'obligations canadiennes Impérial	299 834 861	311 248 865
Fonds commun de dividendes canadien Impérial	115 485 792	121 427 195
Fonds commun d'obligations internationales Impérial	20 594 182	21 807 180
Fonds commun de fiducies de revenu canadiennes Impérial	56 691 498	60 030 627
Fonds commun de revenu de dividendes canadiens Impérial	309 482 147	327 710 645
Fonds commun d'actions canadiennes Impérial	39 925 096	42 276 684
Fonds commun d'actions US Impérial	108 993 476	115 413 191
Fonds commun enregistré indice boursier international Impérial	474 853	502 822
Fonds commun d'actions internationales Impérial	65 816 460	69 693 049
Fonds commun d'actions outre-mer Impérial	8 429 902	8 926 423
Fonds commun économies émergentes Impérial	23 533 966	24 920 116

Type de garantie*	i	ii	iii	iv	v
Fonds commun marché monétaire Impérial	— \$	9 221 773 \$	— \$	67 462 \$	28 116 \$
Fonds commun d'obligations à court terme Impérial	574 975 502	34 622 427	—	253 280	105 560
Fonds commun d'obligations canadiennes Impérial	161 922 716	147 794 349	—	1 081 190	450 610
Fonds commun de dividendes canadien Impérial	21 453 500	98 948 157	—	723 855	301 683
Fonds commun d'obligations internationales Impérial	—	21 583 480	—	157 894	65 806
Fonds commun de fiducies de revenu canadiennes Impérial	—	59 414 828	—	434 649	181 150
Fonds commun de revenu de dividendes canadiens Impérial	—	324 348 962	—	2 372 775	988 908
Fonds commun d'actions canadiennes Impérial	—	41 843 006	—	306 103	127 575
Fonds commun d'actions US Impérial	—	114 229 273	—	835 644	348 274
Fonds commun enregistré indice boursier international Impérial	—	497 664	—	3 641	1 517
Fonds commun d'actions internationales Impérial	—	68 978 132	—	504 610	210 307
Fonds commun d'actions outre-mer Impérial	—	8 834 855	—	64 631	26 937
Fonds commun économies émergentes Impérial	—	24 664 483	—	180 433	75 200

*Les définitions se trouvent à la note 2h.

10. Couverture

Certains titres libellés en devises ont fait l'objet d'une couverture totale ou partielle à l'aide de contrats de change à terme dans le cadre des stratégies de placement des Fonds. Ces couvertures sont indiquées par un numéro de référence dans l'état du portefeuille de placements et un numéro de référence correspondant dans le tableau des contrats de change à terme pour les Fonds.

11. Garantie sur certains instruments dérivés

Des placements à court terme peuvent être utilisés comme garantie pour des contrats à terme standardisés en cours auprès de courtiers.

12. Rapprochement de l'actif net par part et de la valeur liquidative par part

L'adoption du chapitre 3855 du *Manuel de l'ICCA*, « Instruments financiers — comptabilisation et évaluation » pourrait entraîner des différences dans la valeur des titres détenus par un Fonds à des fins de présentation de l'information financière (valeur définie comme l'actif net si elle renvoie à un Fonds ou comme l'actif net par part lorsqu'elle est présentée par part) plutôt que de la valeur utilisée dans l'établissement du prix des opérations pour les porteurs de parts (définie comme la valeur liquidative si elle renvoie à un Fonds ou comme la valeur liquidative par part lorsqu'elle est présentée par part). Le tableau suivant présente un rapprochement de l'actif net par part et de la valeur liquidative par part, pour l'ensemble des Fonds et des catégories, le cas échéant, au 30 juin 2009 :

Fonds	Actif net par part	Ajustement au titre de l'écart d'évaluation par part (ch. 3855 – ICCA)	Valeur liquidative par part
Fonds commun marché monétaire Impérial	10,00 \$	— \$	10,00 \$
Fonds commun d'obligations à court terme Impérial	10,42	—	10,42
Fonds commun d'obligations canadiennes Impérial	10,50	0,02	10,52
Fonds commun de dividendes canadien Impérial	16,99	0,02	17,01
Fonds commun d'obligations internationales Impérial	9,35	0,02	9,37
Fonds commun de fiducies de revenu canadiennes Impérial	10,76	0,03	10,79

Fonds	Actif net par part	Ajustement au titre de l'écart d'évaluation par part (ch. 3855 – ICCA)	Valeur liquidative par part
Fonds commun de revenu de dividendes canadiens Impérial	10,64 \$	0,02 \$	10,66 \$
Fonds commun de revenu d'actions mondiales Impérial	7,48	—	7,48
Fonds commun d'actions canadiennes Impérial	17,81	0,05	17,86
Fonds commun enregistré indice boursier US Impérial	4,17	—	4,17
Fonds commun d'actions US Impérial	10,99	0,01	11,00
Fonds commun enregistré indice boursier international Impérial	9,59	—	9,59
Fonds commun d'actions internationales Impérial	11,77	—	11,77
Fonds commun d'actions outre-mer Impérial	10,52	—	10,52
Fonds commun économies émergentes Impérial	9,67	0,03	9,70



Pour ce qui compte
dans votre vie

Fonds communs Impérial

Banque CIBC

5650 Yonge Street, 19th Floor
Toronto (Ontario)
M2M 4G3

1-888-357-8777

Site Web

www.cibc.com/fondsmutuels

Le logo CIBC et « CIBC Pour ce qui compte dans votre vie » sont des marques déposées de la Banque CIBC.